

Votants: 92 Convocation du Conseil de Communauté: le 11 octobre 2013 Affichage du Compte-rendu Sommaire: le 22 octobre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 21 octobre 2013

ASSAINISSEMENT- CONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION LE VENDIER SUR LA COMMUNE D'ARÇAIS - AVENANT N° 1 AU MARCHE 2012 - 701

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUR, Nicole DAVID, Gérard GIBAULT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Anita JAGOUEX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claude RICHARD, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Francoise TALBOT, Jacques TAPIN, Hüsevin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Gérard LABORDERIE à Bernard ADAM, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Christophe POIRIER, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Franck MICHEL à Nathalie SEGUIN, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Frédérico PASTOR à Jacques GUILLOTEAU, Sylvette RIMBAUD à Alain BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Denis THOMMEROT à Gaëlle MANGIN

<u>Titulaires absents suppléés :</u>

Jean-Jacques GUILLET par Claude RICHARD, Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Christian GRELIER par Daniel DULLIN

<u>Titulaires absents:</u>

Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Pilar BAUDIN, Dominique BOUTIN-GARCIA, Patrick DELAUNAY, Guillaume JUIN, Delphine PAGE, Alain SAUVIAC, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT

<u>Titulaires absents excusés :</u>

Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Gérard LABORDERIE, Georges BERDOLET, Alain CHAUFFIER, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Germain MEHL, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Frédérico PASTOR, Sylvette RIMBAUD, Jean-Claude SUREAU, Denis THOMMEROT

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131021-c34-10-2013-DE Date de télétransmission : 25/10/2013 Date de réception préfecture : 25/10/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 OCTOBRE 2013

ASSAINISSEMENT – CONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION LE VENDIER SUR LA COMMUNE D'ARÇAIS - AVENANT N°1 AU M ARCHE 2012 - 701

Monsieur Jean-Luc MORISSET, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Dans le cadre des travaux de réalisation de l'unité de traitement des eaux usées Le Vendier sur la commune d'Arçais, des travaux modificatifs sont programmés.

Poste de refoulement principal du bourg : les contraintes liées à la pose du réseau dans le bourg d'Arçais ont nécessité l'approfondissement du collecteur d'arrivée dans le poste principal de refoulement, et par conséquent l'approfondissement de la bâche de pompage par rapport aux données fournies dans le dossier de consultation des entreprises.

Voirie/gestion des eaux pluviales : une légère modification de l'implantation des ouvrages a conduit à proposer des adaptations sur le projet de voirie initial :

- Augmentation de la superficie de voirie en enrobé et du linéaire de bordures
- pose d'un avaloir et d'un drain pour la gestion des eaux pluviales.

Contraintes d'exploitation : afin de minimiser les contraintes d'exploitation, un certain nombre d'équipements ont été ajoutés ou modifiés :

- Augmentation des ouvertures dans la passerelle du bassin d'aération, de façon à pouvoir sortir les turbines par le dessus et sans avoir à vider le bassin.
- Déplacement du coffret de commande locale des prétraitements, pour le positionner au plus près de l'appareil.
- Ajout d'un débitmètre électromagnétique IP68 sur l'extraction des boues, avec lecteur déporté pour un accès à la donnée plus aisé.
- Modification du système de brassage de la bâche à écumes : remplacement de l'agitateur par un système de pompage en canard plus efficace.
- Démantèlement de l'ancienne station et transfert des boues fraîches vers la nouvelle installation, de façon à faciliter sa mise en service.
- Modification de la nature du matériau de la canalisation de rejet : compte-tenu de la faible pente (5‰), il est préférable de remplacer le PVC par du PP, matériau plus rigide, de façon à limiter les risques de déformation à long terme.

De plus, certaines prestations décrites au mémoire technique peuvent être supprimées : broksusé da réceptioni de préfére du prutes, bilans 24h réalisés par le laboratoire de la CAN, souraissements des clatures plantation des roseaux (ceux-ci seront plantés l'année prochaine à une perféré peus favor able)/2013

Le tableau suivant détaille les montants des prestations décrites précédemment :

		Génie civil	Equipement	Total
1	Moins-value fourniture et pose d'un broyeur		-10 000,00	-10 000,00
2	Moins-value essais de garantie		-4 200,00	-4 200,00
3	Moins-value soubassements clôture		-2 000,00	-2 000,00
4	Moins-value plantation roseaux		-4 160,00	-4 160,00
5	Plus-value trappes pour turbine	7 900,00		7 900,00
6	Travaux approfondissement poste de relèvement	3 598,00		3 598,00
7	Modification matériau canalisation de rejet et raccordement sur la route		4 010,00	4 010,00
8	Augmentation surfaces de voirie	2 400,00		2 400,00
9	Pose d'une grille avaloir et d'un drain pour les eaux pluviales		1 460,00	1 460,00
10	Fourniture d'un débitmètre électromagnétique IP68		510,00	510,00
11	Modification système de brassage de la bâche à écumes		1 400,00	1 400,00
12	Déplacement du coffret de commande locale des prétraitements		1 930,00	1 930,00
13	Dépose de la station SYMAC d'Arçais, y compris transport		14 129,13	14 129,13
	Montant TOTAL en € HT	,	3 079,13	16 977,13
	TVA 19,6 %			3 327,52
	Montant TOTAL en € TTC			20 304,65

L'ensemble de ces travaux supplémentaires s'élève à 20 304,65 € TTC, ce qui porte à 1 457 501,97 € TTC le montant total du marché, soit une augmentation de 1,41%.

La réalisation de ces travaux nécessite une prolongation du délai d'exécution de 6 mois.

Ces modifications nécessitent l'établissement d'un avenant, conformément aux règles applicables aux marchés publics.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n
 au marché Construction de la station de traitement des eaux usées du Vendier sur la commune d'Arçais, passé avec l'entreprise Nantaise des Eaux Ingénierie,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer ledit avenant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131021-c34-10-2013-DE Date de télétransmission : 25/10/2013 Date de réception préfecture : 25/10/2013 Pour: 92 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Jean-Luc MORISSET

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131021-c34-10-2013-DE Date de télétransmission : 25/10/2013 Date de réception préfecture : 25/10/2013